

Catherine Kerbrat-Orecchioni : *L'implicite*

Jacques Bres



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/3497>

DOI : [10.4000/praxematique.3497](https://doi.org/10.4000/praxematique.3497)

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 1987

Pagination : 117-123

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Jacques Bres, « Catherine Kerbrat-Orecchioni : *L'implicite* », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 8 | 1987, document 8, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/3497> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.3497>

Catherine KERBRAT-ORECCHIONI :
L'IMPLICITE, Armand Colin, 1986

Je qualifierai volontiers cet ouvrage de somme des travaux en linguistique pragmatique. Rien pourtant d'imposant, d'encyclopédique - voire de rébarbatif, car la synthèse est conduite à partir d'un fil d'Ariane - l'implicite, qui permet de s'orienter dans le maquis fort fourni des différentes positions théoriques et le labyrinthe de leur terminologie : "L'implicite, sa vie, son oeuvre : comment il naît et comment il agit : sa genèse et ses effets pragmatiques" (p. 5). Sont ainsi examinés, à partir de cette catégorie, dans une première partie consacrée au statut des contenus implicites, les concepts clés de présupposé, sous-entendu, performatif, valeur illocutoire. Examinés et articulés : partant de l'analyse du contenu global de tout énoncé, en structure profonde, en :

contenu propositionnel + valeur illocutoire,

l'auteur montre que chacun de ces constituants peut être le lieu de l'implicite ; le premier sous la forme d'inférences, présupposées ou sous-entendues ; le second, sous la forme d'illocutoire dérivé (indirect speech acts). Par cette analyse, C.K.O. s'oppose à la fois à ceux qui, tel Berrendonner, remettent en cause les valeurs illocutoires, comme à ceux qui, tels Searle ou Grice, réduisent la problématique de l'implicite à celle de l'illocutoire dérivé.

L'auteur s'interroge ensuite sur le rapport : fonctionnement de l'implicite/fonctionnement du trope. Elle propose de ce dernier la définition suivante : "conversion du contenu dérivé en contenu dénoté" (p. 97), qui permet :

- de décrire tous les tropes répertoriés par la rhétorique classique. Par exemple, pour la métaphore :

cette faucille d'or dans le champ des étoiles, le contenu dérivé/croissant de lune/ se convertit en contenu dénoté, conversion assurant "la cohérence interne et l'adéquation externe de l'énoncé" (p. 96) ;

- d'incorporer certains phénomènes décrits par la pragmatique : ainsi dans : "Tu peux me passer le sel ?", la valeur illocutoire jussive, dérivée, est-elle dénotée dans la mesure où celui qui pose cette question attend qu'on lui fasse passer le sel plutôt qu'une réponse - certes possible, du type : "Oui je peux !". C.K.O. parle alors de trope illocutoire , comme elle avance le terme de trope implicatif pour désigner des énoncés utilisés prioritairement pour informer de ce qu'ils présupposent ou sous-entendent : ainsi de "Pierre a cessé de fumer" si l'objet de mon propos est essentiellement de faire savoir que Pierre, auparavant, fumait ;
- d'inclure le fonctionnement tropique dans la catégorie de l'implicite : "Le trope n'est pour nous qu'un cas particulier de fonctionnement de l'implicite, se caractérisant par le fait que le contenu implicite y devient dénoté" (p. 94).

Dans la seconde partie de l'étude, sont analysées les raisons d'être de l'implicite et les modalités de son décodage. Ce sera l'occasion de décrire les différentes compétences à l'oeuvre dans le calcul interprétatif : linguistique, encyclopédique, logique et rhétorico-pragmatique (notamment les fameuses maximes conversationnelles de Grice), et de poser le problème du sens d'un énoncé. Critiquant tant la position immanentiste que celle qui pose un archi-récepteur, C.K.O. définit le sens comme le produit de l'interaction des opérations de production et d'interprétation : "Un énoncé veut dire ce que ses récepteurs estiment (à tort ou à raison, de façon réelle ou feinte, de bonne ou de mauvaise foi) être la prétention et intention sémantico-pragmatique du locuteur dans cet énoncé" (p. 339). Interaction toujours au risque du malentendu, induit notamment par les différences de compétence locuteur/récepteur et la

construction des inférences, dont rien n'est en droit de limiter la prolifération.

Il n'est pas question de reprendre ici la complexité et la finesse des analyses patiemment conduites. Je soulignerai le souci constant de l'auteur

- d'articuler les concepts empruntés aux différentes pragmatiques, se préservant par là de l'écueil de l'éclectisme ;
- de proposer des hypothèses pour la résolution de certains problèmes, sans masquer les questions qui ne manquent pas de rester posées. Ainsi par exemple de la nature de la chaîne interprétative mise en place pour le décodage des contenus implicites : est-elle linguistique ou psycholinguistique ? "Il s'agit là d'un artefact descriptif (...). Mais je ne puis en même temps m'empêcher de m'interroger sur la pertinence psychologique de ce type de description et d'espérer (...) que peut-être ça se passe vraiment comme ça " (p. 344).

J'aimerais revenir sur cette question sans réponse, comme sur quelques réponses qui font problème pour la praxématique. C'est à partir de cette linguistique, dont les positions théoriques sont à la fois voisines et différentes de celles de la pragmatique, que je dialoguerai brièvement avec L'implicite .

L'implicite présuppose un espacement intention/énoncé. C.K.O. parle de l'"itinéraire" (p. 5), du "nombre d'étapes intermédiaires" (p. 303), de la "distance qui sépare" (p. 303) l'implicite de l'explicite, de la "bizarrerie du statut topographique des contenus implicites" (p. 6), de leur "degré d'enfouissement" (p. 303) ; des "maillons" de la "chaîne interprétative" (p. 305) qui permettent la reconstruction du contenu dérivé sous le contenu littéral lors du décodage. Or quelle est la nature de cet espacement ? Espacement logique ou espacement réel ? Dans le premier cas, il s'agit de l'espace, dans le système, que posent par exemple la linguistique saussurienne entre langue et parole, la grammaire générative entre structure profonde et structure de surface, la sémiotique entre immanence et manifestation. Dans le second cas, d'un "espace concret qui va

de la virtualité de l'intention à la réalité du message", selon les termes de R. Lafont (1). C.K.O. semble se distancer de la première conceptualisation sans pour autant adopter la seconde : le métalangage qu'elle utilise est celui de la grammaire générative (compétence, structure profonde ...), le plus souvent encadré de guillemets ("remontée vers la surface" (p. 45, p. 94, p. 91), "Théorie Standard Etendue" (p. 89), ou modalisé : "remontant en quelque sorte vers la surface") p. 89. Façon d'emprunter sans reprendre à son compte, qui est expliquée de la sorte p. 94 : " Le trope : pour une Théorie Standard Etendue : connotativement, il s'agit là d'une allusion, toute gratuite du reste , à l'histoire assez cocasse et mouvementée du modèle génératif-transformationnel". Peut-on croire l'auteur sur parole ? Il n'y a pas plus de renvoi intertextuel gratuit (surtout de cette ampleur puisque les allusions au métalangage génératif sont disséminées sur l'ensemble du texte) que de métaphore innocente. Je verrai plutôt là la trace de certaines difficultés théoriques qui conduisent C.K.O. à signaler de la distance de l'emprunt une conceptualisation dont la validité lui fait problème. Mais le déplacement théorique consistant à poser un espace réel entre contenus manifeste et implicite, dire et intention n'est pas opéré. L'auteur en est pourtant singulièrement proche lorsqu'elle parle de travail : "travail interprétatif" (p. 5, p. 299), "travail productif" (p. 5), "travail de la signifiante" (p. 318), mais elle ne tire pas toutes les conséquences de ce concept. Si travail il y a, il ne peut se réaliser que dans le temps : le temps opératif. Or, fidèle aux présupposés de la linguistique structurale, l'auteur n'intègre pas le temps dans sa problématique. Et s'il lui arrive, incidemment, de parler d'actualisation (par exemple p. 349), c'est comme synonyme d'extraction, qu'elle lui préfère largement. Lorsqu'elle remarque, dans une note (p. 382), que "certaines inférences, qui pourtant ne se laissent décrire qu'en reconstituant un nombre assez considérable de maillons intermédiaires, font l'objet d'une saisie quasi immédiate de la part des sujets décodeurs", c'est pour insister sur immédiate et non sur quasi , comme pour conjurer par avance tout fantôme d'instant d'opérativité. On comprend mieux les réticences de C.K.O. à considérer la description linguistique comme psycholinguistique : lui fait défaut le signifiant temps qui permet de convertir la première en la seconde. D'un point de vue praxématique on peut concevoir de la sorte la dérivation illocutoire : l'espacement valeur illocutoire explicite/valeur illocutoire

implicite est figure de l'espace-temps de l'à-dire/temps du dire. Si dire c'est bien faire, il convient de ne pas oublier l'épaisseur de production de ce faire, le chantier de l'à-dire que laissent entrevoir les ratages. Il est à ce propos pour le moins étrange que les exemples cités par C.K.O. ne proposent aucune trace de ces "bousculades au portillon", alors même qu'ils sont empruntés, pour la plupart, à l'oral. L'énoncé suivant, dont le type, fréquent à l'oral, se trouve également à l'écrit, notamment chez Céline, permet peut-être d'entrevoir le fonctionnement psycholinguistique de l'illocutoire dérivé. Mon voisin, à son départ en vacances, glisse un petit mot dans ma boîte aux lettres, ainsi libellé :

Je te demande le service de lever mon courrier ?

On repère un conflit des modalités assertive et interrogative. L'acte direct jussif ("Lève mon courrier" ou "Je te demande de lever ...") n'a pas été totalement effacé sous la modalité interrogative ("Peux-tu lever mon courrier ?"). Cette "modalité-valise" permet de faire l'hypothèse que l'acte illocutoire dérivé est un reflux, dans le temps de l'à-dire, du contenu direct au contenu dérivé. Ce mouvement se trouve parfois intercepté, court-circuité : le dire délivre alors non un produit fini, mais laisse lire, dans la monstruosité du produit bifide, le travail producteur. Ce mouvement de recul pour l'implication (locuteur), qui a pour corollaire un mouvement d'avancée pour l'actualisation de l'implicite (interlocuteur), est quasi instantané (ce qui ne signifie pas qu'il ne prend pas de temps), donc inconscient lorsque l'acte est fortement conventionnalisé ("Tu peux me passer le sel ?") ; sa durée devient palpable au fur et à mesure que l'acte indirect s'éloigne du stéréotype, durée qui se signifie, à l'oral, par exemple par un ralentissement du débit, des allongements vocaliques, des pauses, au niveau du dire, qui permettent à l'à-dire de gagner du temps pour concevoir la programmation indirecte. Ce mouvement peut ne pas aboutir : le locuteur ne trouve pas comment dire sans dire tout en disant. Il fait alors place au silence ou commente métadiscursivement cet échec : "Je sais pas comment te dire ...".

Introduire le temps dans la problématique de l'illocutoire dérivé - ce que je n'ai fait qu'esquisser ici - permet également d'expliquer, autrement que circulairement, l'indirection de certains actes. Pour rendre compte de

la valeur jussive de : "Pouvez-vous ouvrir la fenêtre ?", C.K.O., reprenant les propositions d'Anscombe, considère qu'il s'agit d'un "énoncé dans lequel "pouvoir" fonctionne comme un marqueur de dérivation illocutoire, requérant l'application d'une loi de discours telle que questionner quelqu'un sur ses possibilités de faire une action F, c'est lui demander de faire F (p. 78). Mais pourquoi ? "A chaque marqueur de dérivation correspond ainsi une loi de discours appropriée (...)" . Ce recours à une loi de discours ne fonctionne-t-il pas comme la vertu dormitive de l'opium ? Au contraire, considérer, à la suite de G. Guillaume, qu'en chronologie de raison pouvoir et vouloir sont antérieurs à faire, me semble fonder linguistiquement la dérivation et expliquer son effet stylistique de "softener" (adoucisseur).

Le concept de "travail productif" est également vidé de quasiment tout contenu par la mise en place de la notion de sens littéral : défini comme inscrit "dans la séquence en vertu d'une règle linguistique stable" (p. 97), il assure le rôle de degré zéro qui permet d'étalonner les tropes comme écarts, et de considérer bon nombre d'actes indirects comme tropes illocutoires. C'est rester dans la problématique saussurienne de la valeur, prendre le légal pour le littéral, réifier la production de sens, ne prendre en compte ses sublégalités que pour les codifier/normaliser en figures de rhétorique. Encore ces écarts ne sont-ils définis comme tropes que s'ils sont volontaires : "Le trope est une erreur de dénomination consciente et délibérée" (p. 147). Si le discours implicite est rapproché de "ce que Freud dit du langage onirique", c'est pour préciser que c'est "à cette différence près que le travail de "caviardage" y est en général effectué plus ou moins consciemment" (p. 279). C'est établir une distinction bien délicate : C.K.O. semble le reconnaître elle-même dans les modalisations de cette dernière citation. C'est, d'autre part, intégrer à la problématique de l'implicite l'excès de l'à-dire sur le dire (sous la forme du vouloir dire sans le dire expressément), mais en exclure l'excès du dire sur l'à-dire (dire sans le vouloir). N'y a-t-il pas, au contraire, tout avantage à les considérer conjointement, ne serait-ce que parce que locuteur et interlocuteur sont autant joués par la parole qu'ils ne jouent avec elle, les deux étant parfois bien difficiles à démêler. Par exemple C.K.O. commence son ouvrage ainsi : "En Union Soviétique sévit, à ce qu'il paraît, un mal bien étrange (...)" et le termine par une citation d'Enver

Hodja définissant Staline comme "un homme modeste très aimable (...)". Faut-il lire de l'implicite dans cette clôture ? Si oui, de quoi relève le sous-entendu ? D'un excès de l'à-dire sur le dire (à l'occasion d'un discours linguistique l'auteur ferait passer une critique politique) ou d'un excès du dire sur l'à-dire (la parole de l'auteur serait doublée, à son insu, de sublégalités de sens d'ordre idéologique) ? ... Ainsi va le sens, dans l'interaction.

Jacques BRES

NOTE

(1) R. Lafont. "L'à-dire et le temps du silence : pour une linguistique de la parole productrice", Cahiers de praxématique n. 1, p. 28, Montpellier, 1983.